



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement

Année 2022-2023



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTCE

Du conseil d'établissement de l'École des Appalaches

Le conseil d'établissement s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Ces rencontres ont eu lieu au dates suivantes :

- 11 octobre 2022
- 29 novembre 2022
- 14 février 2023
- 11 avril 2023
- 20 juin 2023

En tant que président du Conseil d'établissement, je veux tout d'abord souligner l'implication dont tous les membres du Conseil ont fait preuve afin d'améliorer l'expérience éducative de nos élèves.

Pour une deuxième année consécutive, un changement a eu lieu en cours d'année à la direction de l'école. Au nom du Conseil, je tiens à remercier monsieur Maxime Lessard pour son travail à la direction adjointe et je lui souhaite le plus grand succès dans ses nouvelles fonctions aux écoles de St-Odilon et de Frampton. En remplacement de Monsieur Lessard nous accueillons madame Lyne Ménard qui saura assurément relever ce défi.

Lors de la dernière année scolaire, les membres du CÉ ont eu à prendre position sur de nombreux sujets, tant d'ordre financier, académique qu'organisationnel. Je prends donc un moment pour récapituler les principales décisions du Conseil.

En plus de l'adoption des différents budgets et états financiers, des règles de régie interne et de l'acte d'établissement, quelques changements notables ont été approuvés en ce qui concerne l'horaire de l'école et la répartition des matières en vue de l'année scolaire 2023-2024.

Ce dernier point a suscité quelques questionnements au sein du Conseil. Nous comprenons tous l'importance d'offrir une variété de matières tout en assurant une structure solide pour le programme.

Il faut noter que la répartition des heures de cours est une décision complexe qui nécessite une évaluation minutieuse des besoins des élèves, des objectifs pédagogiques et des ressources disponibles. Je comprends que certains parents soient préoccupés par la diminution du nombre d'heures consacrées à l'anglais au primaire et dans le programme MCL au secondaire.

Je tiens à assurer tous les parents que cette proposition a été adoptée après avoir pris en compte les commentaires de tous les membres. Nous avons approuvé un plan équilibré qui met à l'avant-plan les besoins et les intérêts de l'élève. L'objectif étant de fournir un enseignement de qualité dans toutes les matières, y compris l'anglais. Nous sommes confiants que cette répartition des matières contribuera à offrir une formation enrichissante et stimulante à nos étudiants.



Cependant, nous sommes conscients que les besoins et les attentes de la communauté évoluent, et nous nous engageons à surveiller attentivement l'impact de cette décision sur l'acquisition de compétences linguistiques chez nos élèves.

Le Conseil d'établissement maintient son engagement envers la qualité de l'enseignement de l'anglais à l'école des Appalaches. Nous sommes ouverts à la révision de cette décision dans les années futures si cela s'avère nécessaire au développement de nos élèves. Nous sommes une communauté scolaire dynamique, et ensemble, nous trouverons les meilleures solutions pour offrir une éducation de qualité.

En cette fin d'année scolaire, je voudrais également aborder une problématique importante qui a impacté notre école et le réseau scolaire dans son ensemble : les difficultés de recrutement d'enseignants. Cette situation a eu pour conséquence l'embauche d'enseignants non-légalement qualifiés. Bien que ces décisions ne relèvent pas du Conseil, il s'agit d'une préoccupation pour beaucoup de parents. Nous comprenons l'importance de disposer d'enseignants compétents et formés. Nous sommes conscients que cette situation est complexe et qu'elle prendra certainement plusieurs années avant de se résorber et nous supportons les efforts de la direction afin d'offrir des ressources pédagogiques adéquates et un encadrement supplémentaire aux nouveaux enseignants.

Sur une note positive, je m'en voudrais de passer sous silence l'excellence de l'organisation des différents voyages, galas et spectacles et, au nom du conseil, je félicite tous les gagnants et nominés de Secondaire en spectacle, du Gala d'excellence académique et du Gala du mérite sportif.

En conclusion, je voudrais exprimer ma gratitude à tous les membres de la communauté scolaire pour leur engagement envers l'école des Appalaches et ses élèves et, encore cette année, je voudrais remercier tout particulièrement les représentantes des élèves qui jouent un rôle primordial en nous transmettant le pouls de la population étudiante.

Stéphane Turmel,

Président du Conseil d'établissement



Table des matières

1.	Présentation du conseil d'Établissement	5
1.1	Liste des membre du conseil d'Établissement	5
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3	Résultats obtenus	9



1. Présentation du conseil d'Établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre	Année de mandat
Luc Lessard	Direction	1
Stéphane Turmel	Parent et président	1
Marco Lessard	Parent	1
Amélie Richard	Parent	2
Julie Venable	Parent	1
Bruno Mercier	Parent, vice-président et représentant au comité de parents	2
Tony Deblois	Enseignante	1
Caroline Racine-Paquet	Enseignante	1
Annie D Gagné	Enseignante	1
Karina Bernier	Personnel de soutien	1
Karine Normandeau	Personnel non-enseignant	1
Rosalie Bédard	Représentante des élèves	1
Kim Leclerc	Représentante des élèves	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (Jour-mois-année)	Type de séance
13 septembre 2022	Assemblée générale des parents
11 octobre 2022	1 ^{re} séance ordinaire
29 novembre 2022	2 ^e séance ordinaire
14 février 2023	3 ^e séance ordinaire
11 avril 2023	4 ^e séance ordinaire
20 juin 2023	5 ^e séance ordinaire
	6 ^e séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées	Commentaires
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif			
Consultation au plan d'action 2023-2024			
Adoption des règles de régie interne			
Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023	20 juin	Discussion	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024	20 juin	Reconduction de la version de l'année précédente	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	20 juin	Présentation et discussion	
Approbation des contributions financières exigées pour les cahiers d'exercices	20 juin	Présentation et discussion	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	20 juin	Présentation et discussion	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	20 juin	Présentation et discussion	
Consultation sur la modification de l'acte d'établissement	14 février	Présentation et discussion	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	14 février	Présentation et discussion	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			

Transmission de documents à l'intention des parents			
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	14 fév et 20 juin	Présentation et discussion	
Consultation sur le choix des manuels scolaire et du matériel didactique			
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	11 octobre	Présentation sous forme d'un tableau des moments importants	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre	29 novembre	Présentation et discussion	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	14 fév et 20 juin	Présentation et discussion	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	11 oct, 29 nov, 14 fév, 11 avr et 20 juin	Présentation et discussion	
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves			
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires	11 octobre	Présentation et discussion	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	14 février	Présentation et discussion	
Adoption du budget annuel de l'établissement	20 juin	Présentation et discussion	
Autres activités réalisées			
Consultation sur la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2022-2023 du CSSBE (DG 10)	29 novembre	Présentation et discussion	
Consultation sur la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)	11 octobre		



Consultation sur la représentation des membres au conseil d'établissement	14 février	Présentation et discussion	
---	------------	----------------------------	--

Résultats obtenus

Compléter ou joindre tout autre document pertinent.

Projet éducatif de l'école			
Objectifs visés	État de progrès	Actions-clés 22-23	Pour l'an prochain...
Au primaire : Augmenter le taux de réussite des élèves de tout le primaire en français (excluant la classe de CPC).	En cours	<p>Poursuite de la CAP en français pour favoriser les échanges pédagogiques</p> <p>Achat et réalisation des activités avec une trousse de lecture dans chaque classe</p> <p>Poursuite des rencontres d'étape et des groupes de besoin avec la TES et l'orthopédagogue.</p>	Maintenu
Au secondaire : Augmenter le taux de diplomation après 5 ans de nos élèves	En cours	<p>Implantation de CAP en français, math, scien et anglais</p> <p>Poursuite de la mise en place d'orthopédagogie (au régulier et au centre d'apprentissage)</p> <p>Soutien aux enseignants précaires et aux projets pédagogiques avec la bonification de l'enseignant-ressource ou du TES.</p> <p>Soutien aux apprentissages en faisant, en sciences principalement, des capsules de comment étudier.</p> <p>Poursuite du référentiel dans les classes qui ne sont pas MCL minimalement.</p>	Maintenu
Au primaire : Poursuivre l'enseignement explicite des habiletés sociales et avoir des règles claires dans l'école afin de prévenir les manquements.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite l'enseignement stratégique des bons comportements. - Application uniforme du code de vie et promouvoir les valeurs de l'école - Profiter des événements du quotidien pour faire des enseignements de bienveillance et de civisme - Offre d'activités variées le midi pour susciter les passions. - Mise à profit de l'AVSEC pour animer des activités pour prévenir l'exclusion sociale et travailler la bienveillance avec les élèves. 	Maintenu

<p>Au secondaire : Appliquer le code de vie en respectant le continuum d'intervention mis en place afin de réduire le nombre de manquements et diminuer le nombre de situations impliquant la cyberintimidation.</p>	<p>En cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en place du local « Réflexe » et son mode de gestion. - Suivi rigoureux du langage irrespectueux. - Offres d'ateliers présentés en classe de secondaire 1 et 2 sur la cyberintimidation - Proposer aux élèves anxieux un groupe de soutien ainsi que pour les impulsifs. 	<p>Maintenu</p>
<p>Au primaire : Diminuer de trois le nombre d'élèves sous le seuil de 70% dans les quatre compétences de base (lecture, écriture, résoudre et raisonner) au bilan.</p>	<p>En cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des groupes de besoin selon les difficultés observées. - Poursuivre les rencontres d'étape et au besoin de mi-étape. Cela inclus 3 temps d'échange avec l'orthopédagogue pour une bonne concertation (octobre, décembre, mars). - Poursuivre l'aide aux devoirs pour les élèves dont les parents sont en difficulté dans l'encadrement (pour les 6^e année penser à un sevrage) et le midi au service de garde. - Embaucher une personne pour préparer du matériel pour des élèves hispaniques qu'on accueille. 	<p>Maintenu</p>
<p>Au secondaire : Diminuer le nombre d'élèves en échec en français et mathématique</p>	<p>En cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'outils pour soutenir l'intégration des élèves hispanophones. - Mise à profit der Mozaïk pour communiquer avec les parents - Accompagnement du personnel en lien avec la différenciation pédagogique - Temps de rencontres formelles entre l'orthopédagogue et l'enseignant de français pour planifier des enseignements en collaboration et des rencontres TES, ortho et enseignants pour le centre d'apprentissage - Poursuite de l'enseignement du référentiel en français au EXTRA de sec 1 et 2 principalement. 	<p>Maintenu</p>